



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24145656

Déposé / Reçu le

02 OCT. 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0761 993 495**

Nom

(en entier) : **Aftab**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Boulevard Aristide Briand 46, 1070 Anderlecht**

Objet de l'acte : Démission, nomination, transfert part + siège social

L'an deux mille vingt-quatre, le 01 octobre 2024 à 18 heures s'est réuni ainsi qu'il suit, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Est présent :

- Monsieur Aftab Ahmed
- Monsieur El Moutouk Ahmed

La réunion était présidée par El Moutouk Ahmed, qui était présent et a rédigé le procès-verbal.

Aftab Ahmed démissionne de la société Aftab.

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission de Aftab Ahmed en tant qu'administrateur de la société et ce avec effet à ce jour.

Aftab Ahmed cède la totalité des actions à Monsieur El Moutouk Ahmed.

Monsieur El Moutouk Ahmed devient l'administrateur général de la société Aftab.

Le siège social est transféré à l'adresse suivante : Avenue Stalingrad 52, 1000 Bruxelles

La nouvelle répartition des parts est la suivante :

El Moutouk Ahmed: 100 parts

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après discussion et lecture du présent procès-verbal signé pour approbation par tous les actionnaires présents.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).